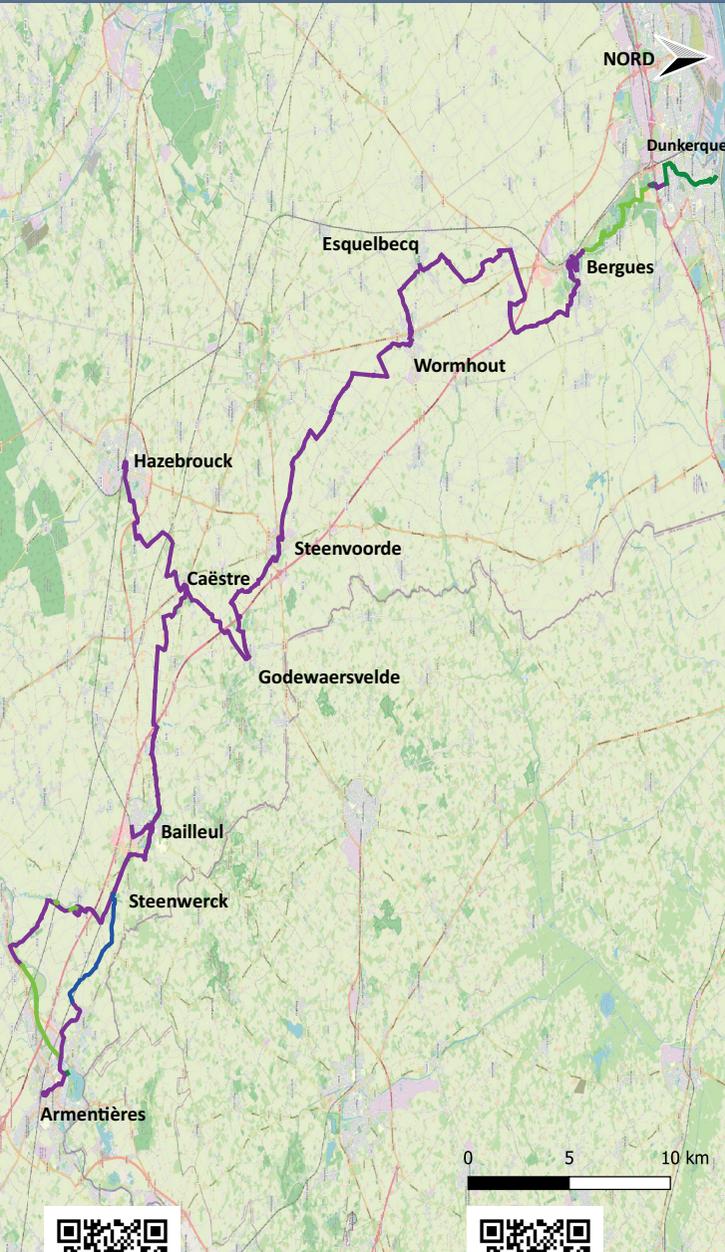


Plan du parcours



Parcours sur carto.droitauvelo.org



Trace gpx du parcours

La commission vélotourisme

L'ADAV représente l'AF3V pour le Nord et la Pas-de-Calais. La commission a pour rôle de mieux faire connaître les véloroutes et voies vertes de la région en organisant des repérages afin de décrire les différents parcours sur le site internet de l'AF3V et en planifiant des balades et des randonnées.

Vous souhaitez la rejoindre ?

Envoyez un courriel à : veronique.fafeur@droitauvelo.org



Nous suivre



Droit au vélo - ADAV



@droitauvelo



Droit au vélo - ADAV

Siège régional

5 rue Jules de Vicq
59800 Lille

Tél. 03 20 86 17 25

info@droitauvelo.org

www.droitauvelo.org

Véloroute des Flandres

V364 : Armentières - Dunkerque



Nos partenaires institutionnels



Création - Droit au vélo 2012 - décembre 2022 - illustration de couverture Laurent Libessart - photos Droit au vélo - imprimé à 10 000 exemplaires sur papier PEFC et encres végétales

La véloroute des Flandres, aménagée par le département du Nord en 2021, relie Armentières à Dunkerque sur une longueur de 92 km et permet de parcourir la partie française de la plaine des Flandres, en empruntant essentiellement un réseau de petites routes très peu fréquentées. Les principales gares proches de ce parcours sont jalonnées pour faciliter l'intermodalité train + vélo. Ce parcours recoupe en partie le réseau points-nœuds déjà mis en place par le département du Nord en 2018.

Connexion EV4
La Vélo maritime



Dunkerque

Coudekerque-Branche



Coudekerque-Village

Bergues

Quaëdyne

Socx



Esquelbecq

Wormhout

Oudezeele

Steenvoorde

Godewaersvelde



9,5 km

Caëstre

Méteren



Bailleul



Steenwerck



Armentières

31 km

31 km

30 km

D'Esquelbecq à Dunkerque

La partie Esquelbecq à Dunkerque se déroule pour la première partie sur de petites routes rurales très peu fréquentées. À Bergues, on traverse le Bois des Forts sur plusieurs kilomètres de voies vertes aménagées en stabiliser. On arrive ensuite milieu urbain où l'itinéraire emprunte en grande majorité des pistes cyclables et des voies vertes, jusqu'à la plage de Malo. Sur cette partie de l'itinéraire, il n'y a plus de réseaux point nœud.



De Caëstre à Esquelbecq

La partie Caëstre (Hazebrouck) Esquelbecq se déroule sur de petites routes qui traversent les champs et permet d'apprécier le paysage typique des Flandres, ainsi que les petites perles d'architecture rurale flamande et autres moulins. Des petites côtes sont à signaler. Le jalonnement est globalement bien pensé, mis à part en gare d'Hazebrouck. Il est également facile de suivre le parcours à l'aide des points nœuds, en relevant en avance sur une carte, la liste des points associés sur lequel passe l'itinéraire.



D'Armentières à Caëstre

La partie Armentières- Caëstre/Hazebrouck longe la Lys sur quelques kilomètres, avec un aperçu intéressant sur de grands vestiges industriels en cours de réhabilitation. Elle traverse ensuite plusieurs localités emblématiques du territoire. Le parcours est globalement bien jalonné malgré quelques améliorations possibles. Attention toutefois à la partie qui longe la Lys : le chemin de halage n'est pas totalement aménagé ; il est praticable uniquement par temps pas trop humide et avec un VTC.



Connexion
LF1 Route de la Mer du Nord

Connexion
V367



Bergues : la porte de Marbre de l'Abbaye Saint Winoc



Petites routes des Flandres entre Caëstre et Esquelbecq



Armentières : les bords de la Lys